



Code de Transparence Lysis ESG Thematics

Table des matières

1.	LISTE DES FONDS CONCERNÉS PAR CE CODE DE TRANSPARENCE.....	4
2.	DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ DE GESTION.....	5
2.1	Société de gestion délégataire de la gestion du fonds auquel s'applique ce Code.....	5
2.2	Historique et principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion.....	5
2.3	Formalisation de la démarche d'investisseur responsable.....	7
2.4	Appréciation des risques / opportunités ESG par la société de gestion.....	8
2.5	Equipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion.....	9
2.6	Fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion.....	11
3.	DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE COMPARTIMENT LYSIS ESG THEMATICS PRÉSENTE DANS LE CODE DE TRANSPARENCE.....	11
3.1.	Objectif recherché par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds.....	11
3.2.	Moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs de l'univers d'investissement du compartiment.....	12
3.3.	Critères ESG pris en compte par le fonds.....	13
3.4	Principes et critères liés aux changements climatiques pris en compte par le fonds.....	13
3.5.	Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG.....	14
3.6.	A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?	15
4.	PROCESSUS DE GESTION.....	15
4.1.	Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille...	15
4.2.	Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille.....	25
4.3.	Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC).....	25
4.4.	Le procès d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois.....	25
4.5.	Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires.....	25
4.6.	Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres.....	25
4.7.	Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés.....	25
4.8.	Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC.....	26
5.	CONTROLE ESG.....	26
5.1	Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 4 du Code.....	26
6.	MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG.....	27
6.1	Evaluation de la qualité ESG du Compartiment.....	27
6.2	Indicateurs d'impact ESG utilisés.....	28
6.3	Support d'information des investisseurs sur la gestion ISR du Compartiment.....	29
6.4	Publication des résultats de la politique de vote et politique d'engagement.....	30

Préambule

« Le présent Code de Transparence est la version française du Code de Transparence Européen qui a été conçu et approuvé par l'AFG, le FIR et l'EUROSIF respectivement lors de leurs Conseils d'Administration des 13 décembre 2012 (AFG), 20 décembre 2012 (FIR) et 3 octobre 2012 (Eurosif). Il est obligatoire pour tous les fonds ISR ouverts au public et gérés par des sociétés de gestion adhérentes de l'AFG ou du FIR. »

En adhérant à ce Code, les sociétés de gestion s'engagent à répondre aux questions posées pour chacun des fonds ISR ouverts au public qu'elles gèrent. Deux éléments motivent la promotion de ce code :

- Améliorer la lisibilité et la transparence de la démarche des fonds ISR vis-à-vis des investisseurs, épargnants et de toutes autres parties prenantes
- Contribuer au renforcement d'une autorégulation plus proactive favorisant le développement et la promotion des fonds ISR par la mise en place d'un cadre commun fédérateur de bonnes pratiques de transparence.

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion d'actifs pour compte de tiers en France. <http://www.afg.asso.fr/>

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multipartite fondée en 2001 qui a pour vocation de promouvoir l'ISR. <http://www.frenchsif.org/>

Eurosif, le Forum Européen de l'Investissement Durable et Responsable, est une association européenne à but non lucratif dont la mission est de promouvoir et de développer l'investissement durable et responsable. <http://www.eurosif.org>

Déclaration d'engagement

L'Investissement Socialement Responsable (ISR) est une part essentielle du positionnement stratégique de la gestion du fonds LYSIS ESG THEMATICS. Il fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

Notre réponse complète au Code de Transparence ISR peut être consultée ci-dessous et est accessible sur notre site internet <https://www.tailor-am.com/partenerariat.html>

Déclaration d'engagement

Ce Code de Transparence ISR AFG-FIR/EUROSIF a pour vocation de fournir aux investisseurs une information claire et transparente sur les principes et processus guidant notre gestion ISR.

Pleion (Monaco) SAM s'engage à être transparente et nous considérons que nous sommes aussi transparents que possible compte tenu de l'environnement réglementaire et concurrentiel en vigueur dans l'Etat où nous opérons.

Achévé et rédigé le 25 juin 2021, mis à jour le 29 juillet 2022 puis le 09 octobre 2023

1. LISTE DES FONDS CONCERNÉS PAR CE CODE DE TRANSPARENCE

Nom du fonds	Parts	Stratégie	Classe d'actifs	Exclusions appliquées	Durée de placement	Echelle de risque SRI de 1 à 7
Lysis ESG ₁ Thematics	C I S	Sélection de fonds labélisé ISR ou disposant d'un label européen équivalent 2	Actions internationales	Exclusions appliquées au niveau de fonds. Ces exclusions concerne le carbone, l'armement controversé, le tabac et d'autres éléments (détaillée ci-après, section 4.1)	5 ans	4

Encours au 30/06/2023 : 32.7 millions d'euros.

1. ESG : ce sigle international est utilisé par la communauté financière pour désigner les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) qui constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Ils sont pris en compte dans la gestion socialement responsable.

2. Le Label ISR est un label d'Etat, le premier à avoir été institué en Europe. Lancé le 18 novembre 2016 par le ministre de l'Economie et des Finances suite aux initiatives menées par la profession et renforcées par celles de la place financière française, le Label ISR occupe désormais une place centrale dans l'univers de la finance durable. Pour plus d'information sur le label, veuillez-vous référer au site internet du Label ISR : www.lelabelisr.fr.

2. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ DE GESTION

2.1 Société de gestion délégataire de la gestion du fonds auquel s'applique ce Code

PLEION (MONACO) SAM

N° d'immatriculation : RC Monaco 19S07979

Siège Social : 27, Boulevard Albert 1^{er} 98000 MONACO

www.pleion.mc | +377 92 00 25 00 | contact@pleion.mc

Pleion (Monaco) est une société de gestion indépendante agréée par la Commission de Contrôle des Activités Financières (CCAF) en janvier 2019.

2.2 Historique et principes de la démarche d'investisseur responsable de la société de gestion

La philosophie de PLEION (Monaco) vise à aider ses clients à répartir le risque de leurs placements en utilisant un large éventail de stratégies s'appuyant sur des spécialistes en placements. Ainsi PLEION (Monaco) travaille en architecture ouverte. L'architecture ouverte permet de filtrer le vaste univers des sociétés de gestion et de distinguer les produits les plus adaptés à travers un processus de sélection rigoureux et transparent.

En outre, PLEION (Monaco) est convaincu que l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus de sélection des investissements peut améliorer les rendements des investissements ajustés au risque, à long terme.

PLEION (Monaco) a souhaité aller encore plus loin dans son engagement en renforçant son rôle d'investisseur responsable par la formalisation de son engagement en intégrant des critères ESG. conscient que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peuvent avoir une incidence importante sur les rendements et les risques des investissements, nous avons décidé de prendre en compte et de respecter les critères d'éligibilité au Label Public ISR pour le premier fonds lancé par la société LYSIS ESG THEMATICS.

Pleion (Monaco) SAM est désormais un acteur du développement et de la promotion de l'ESG :

- Pleion (Monaco) SAM adhère au Code de Transparence
- En tant que signataire des Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU. Lancés en 2006, ces principes forment un cadre volontaire grâce auquel tous les investisseurs peuvent intégrer les questions ESG dans leur processus décisionnel et leur démarche actionnariale, et ainsi mieux leurs objectifs avec ceux de la société.
- Pleion (Monaco) SAM a intégré le groupe de travail sur la Finance Durable pour promouvoir l'investissement responsable en Principauté de Monaco.

Depuis la création de PLEION (Monaco) en 2019, une attention particulière est portée à l'analyse des investissements responsables au sein de la gestion. PLEION (Monaco) est convaincue que les pratiques d'investissement socialement responsable (ISR) peuvent être un levier structurant pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie.

Dans le cadre de ses efforts continus pour adopter des pratiques plus durables Pleion (Monaco) SAM est devenu signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unies (UN PRI) en février 2021. Pleion est ainsi devenue la première société de gestion monégasque à rejoindre le réseau international d'investisseurs institutionnels engagés à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs décisions d'investissement.

Outre nos responsabilités financières vis-à-vis de nos clients, nous avons adhéré collectivement et individuellement au Pacte National pour la transition énergétique visant à changer ses modes de consommation et habitudes vers une démarche écoresponsable et plus écologique. Fait notable : pour s'inscrire en parfaite cohérence avec la volonté de leur Société, 100% des salariés ont adhéré au Pacte individuellement, ce qui fait de PLEION (Monaco) la première entreprise privée à atteindre ce score.

Notre démarche en faveur du développement durable est aujourd'hui solidement ancrée au cœur de son organisation et trouve un large écho auprès de nos clients, partenaires et salariés.

A ce titre, 50% des employés se déplacent au moyen d'un véhicule 100% électrique pour leur trajet domicile / travail, 20% utilisent les transports en commun. Par ailleurs, un vélo électrique est mis à disposition des employés pour les déplacements en Principauté.

Pleion Monaco met également à disposition de ses employés une fontaine à eau Nordaq avec des bouteilles et des verres en verre.

L'ensemble de l'éclairage est assuré par des ampoules à très faible consommation d'énergie.

L'entretien des locaux professionnels est réalisé à l'aide de produits de nettoyage écologique.

Enfin, la SMEG, fournisseur de l'Electricité et du Gaz en Principauté, s'est engagée à disposer de capacités de production électrique 100% verte équivalente à la consommation de son territoire.

2.3 Formalisation de la démarche d'investisseur responsable

Notre démarche d'investisseur responsable est présentée au travers des documents suivants :

- Dernier Code de transparence du fonds ISR (mise à jour annuelle) LYSIS ESG THEMATICIS
- Prospectus / DICI du fonds ISR LYSIS ESG THEMATICIS
- Rapports mensuels et annuels du fonds ISR LYSIS ESG THEMATICIS
- Politique d'exclusion
- Analyse ESG réalisée par BlackRock Portfolio Analysis & Solutions

Pleion (Monaco) SAM souhaite appliquer une politique d'investissement socialement responsable dans le cadre de la multigestion et ainsi sélectionner des OPCVM en ligne avec cette approche.

C'est pourquoi nous sollicitons l'ensemble des sociétés de gestion partenaires afin de recevoir les informations relatives à leur politique ESG sur les fonds dans lesquels nous sommes investis ou sur les fonds qui sont en cours d'analyse à travers l'analyse des codes de transparence et des rapports d'impact.

Plusieurs niveaux d'ambitions ESG doivent être distingués :

Dès sa création en 2019, Pleion Monaco SAM a adhéré au Pacte de Transition écologique et, est devenue la première société monégasque dont 100% des employés ont adhéré au pacte. Cela s'est traduit par des actions concrètes de la part de la société afin de soutenir les salariés dans leurs démarches au quotidien.

Les salariés ont également fait preuve d'un grand volontarisme en ayant une utilisation raisonnée des impressions, en participant activement au tri et en utilisant des véhicules électriques, hybrides ou des transports en commun non polluant pour leur trajet domicile / travail.

En 2020, Pleion Monaco a souhaité aller plus loin dans son engagement avec l'ambition de connecter les capitaux et l'épargne avec les besoins d'investissements dans une économie réelle, soutenable et créatrice de valeur. Cette volonté s'est matérialisée par la mise en place d'un processus de sélection et d'investissement intégrant les critères ESG.

Début 2021, Pleion Monaco a rejoint le réseau d'investisseurs internationaux du PRI afin de mettre en œuvre des principes volontaires, qui fournissent un cadre pour intégrer les facteurs ESG dans l'analyse des investissements alignés sur les obligations fiduciaires des investisseurs envers leurs clients.

En outre, la politique d'investissement responsable permet de lancer le projet « Impact Investments » qui vise à allouer des capitaux à des projets qui touchent à des questions sensibles telles que l'énergie renouvelable, la pauvreté, la santé ou la prévention des risques.

2.4 Appréciation des risques / opportunités ESG par la société de gestion

Le portefeuille Lysis ESG Thematics a pour objectif de proposer une exposition multi-thématiques aux marchés des actions via une sélection d'OPCVM gérés activement et passivement et bénéficiant du label public d'Etat ISR pour au moins 90% d'entre eux. La réalisation de cet objectif sera recherchée notamment afin d'apporter des solutions aux enjeux de l'investissement socialement responsable.

La sélection discrétionnaire d'OPCVM est la principale source de valeur ajoutée de Pleion Monaco dans le cadre de la gestion de Compartiments dont l'objectif de gestion a été défini préalablement. La stratégie appliquée pour le fonds Lysis ESG Thematics repose sur le choix d'une pluralité de gestionnaires ainsi que sur l'identification de multiples stratégies d'investissements liées à l'ESG, toutes liées à l'ISR et à l'implémentation de critères extra-financier, dans la classe d'actif action.

Pleion Monaco considère la gestion des risques ESG comme un éléments constitutif de l'analyse qualitative / fondamentale réalisée sur les fonds tiers. Ainsi, l'équipe de gestion procède de manière systématique à une analyse de la note ESG moyenne, du code de transparence et du rapport d'impact.

Cette approche décrite plus en détail au point 3.5 vise à s'assurer de la cohérence des critères retenus par les gérants des OPC dans lesquels Lysis ESG Thematics envisage d'investir avec la politique définie par Pleion Monaco, notamment en matière d'exclusion.

Les opportunités d'investissement seront ainsi analysées à l'aune des grandes thématiques privilégiées par le Comité d'Investissement ESG telles que longévité, environnement et amélioration du niveau de vie.

Pleion Monaco ne souhaite pas soutenir des secteurs ou des émetteurs qui ne respectent pas certains principes de responsabilité fondamentaux. C'est pourquoi nous attachons une grande importance à ce que les politiques d'exclusions soient alignées avec les Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies. Les exclusions, entre autres, sont prises en compte dans le processus d'investissement sur la base de la méthodologie ESG qualitative interne.

Le suivi et l'évaluation des controverses est suivi via le prestataire externe Morningstar Direct qui utilise les données Sustainalytics sur les controverses pour chacun des fonds actions. Nous excluons systématiquement les fonds qui ont un % de controverses de niveau 5 durablement supérieur à 5% (% des AUM du fonds).

2.5 Equipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion

Les membres de l'équipe de gestion ci-dessous sont tous impliqués dans l'analyse ISR de fonds. Le Directeur Général est aussi fortement impliqué dans la démarche d'investissement responsable.



Stéphane **DESVERNAY**
Manager

Stéphane débute sa carrière en 2001 en tant qu'analyste financier puis intègre en 2003 Indosuez Gestion (Paris) au titre de gérant discrétionnaire. En 2007, il rejoint AMUNDI (Paris) pour prendre la responsabilité de la gestion de la gamme de fonds diversifiés distribuée notamment auprès des grands clients privés LCL. Il obtient, dès la 2ème année, 5 étoiles Morningstar sur l'ensemble des fonds dont il a la responsabilité. Sacré à la une de Citywire lors de son arrivée au CFM Indosuez Wealth Management (Monaco) en 2014, il est en charge de la gestion des mandats grands comptes avec une approche sur-mesure et de la gamme de fonds diversifiés. En 2019, il co-fonde la société de Gestion Pleion Monaco occupant le rôle de Directeur des investissements.



David **LANDRA**
Co-Manager

David a effectué sa carrière au sein des équipes clientèle de CFM Indosuez Wealth Management. Il est titulaire de deux diplômes d'études supérieures en comptabilité et techniques bancaires. Passionné par le contact et les marchés, David se spécialise en devenant conseiller en investissement financier CIF.

Il acquiert ainsi une forte expérience dans les secteurs des fonds d'investissements et en planification patrimoniale (assurance vie).



Charbel **El Kharrat**
Analyst

Titulaire CFA et du CFA ESG, Charbel a été Conseiller en Investissements jusqu'en 2021 pour Fidus Wealth Management à Beyrouth. Son expérience dans la gestion et le conseil auprès des HNWI, s'est aussi forgée, durant son parcours bancaire au sein de la Société Générale de Banque au Liban de 2008 à 2014.

Pleion (Monaco) SAM a mis en place une gouvernance particulière pour encadrer la gestion ISR. La société de gestion Tailor Asset management réalise le contrôle des risques et conformité, le middle office et le développement commercial du produit. Par ailleurs une réunion de gestion se tient tous les mois avec Julien Quistrebert (responsable multigestion) afin de réaliser une revue de portefeuille et d'échanger sur les positions détenues ou à venir. Les collaborateurs de Tailor Asset Management impliqués dans le processus de gestion sont listés dans le tableau ci-dessous.

FONCTION	PERSONNE	MISSION
GESTION (1 personne)	- Julien Quistrebert (responsable multigestion) - Marina Garlatti (gérante)	Participation à la réunion de gestion mensuelle. Suivi d'indicateurs ESG.
Contrôle des risques et conformité (4 personnes)	- Bao Nguyen (responsable des risques) - Tatiana Wolf (responsable conformité et contrôle interne) - Abdoul Aziz Sao (contrôleur interne) - Xiangying Tong	Vérification de l'application et du respect de la politique ISR de la gestion
Middle Office (2 personnes)	- Jonathan BEAUSSART - Christophe Parmentier	Valorisation des fonds
Développement commerciale (3 personnes)	- Richard Arnault (Directeur commercial) - Joséphine de Fromont - Aymeric Pelissier - Gabriela Ferrer	Transmission et publication des éléments témoignant et rendant compte de notre démarche ISR

Formation continue :

Les 3 membres de l'équipe de gestion sont en contact régulier avec des acteurs de l'ESG :

- Des sociétés de gestion partenaires
- Des fournisseurs de données
- Des brokers...
- Des groupes de travail de la Principauté de Monaco

L'ensemble de ces contacts, l'accès à des écrits financiers et extra-financiers (notes thématiques, sectorielles et spécifiques aux sociétés), les réunions d'experts, les formations réglementaires et les rencontres avec les émetteurs enrichissent substantiellement nos bases de connaissances et réflexions.

L'ensemble des ces rendez-vous et formations sont monitorées dans nos bases sous l'intitulé « Formation continue/ESG », ainsi que les documents qui s'y rapportent.

2.6 Fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion

Dans le cadre de notre stratégie de développement et en lien avec la volonté d'étendre la prise en compte des facteurs ESG dans nos investissements, nous avons fait créer le premier fonds de la société de gestion en intégrant les critères ESG. Pleion (Monaco) SAM gère 1 fonds ISR pour un montant total de 32.7 millions d'euros au 30/06/2023. Il s'agit d'un fonds actions internationales.

- ◆ Fonds : *Lysis ESG Thematics*
- ◆ Forme juridique : Fonds commun de placement (FCP) de droit français
- ◆ Classification AMF : Actions internationales
- ◆ Approche actions ISR : L'approche ESG a pour objective d'intégrer des critères extra-financiers notamment ESG dans la sélection des fonds au sein du portefeuille
- ◆ Informations financières : L'ensemble des informations financières (actif net, historique de performance, valeur liquidative) sont disponibles sur la page du fonds.
- ◆ Documents financiers : Code de Transparence, Rapport d'impact, etc.

Lien internet vers le fonds ESG :

<https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/lysis-esg-thematics/shares/FR0013531357-C>

3. DONNÉES GÉNÉRALES SUR LE COMPARTIMENT LYSIS ESG THEMATICS PRÉSENTE DANS LE CODE DE TRANSPARENCE

3.1. Objectif recherché par la prise en compte des critères ESG au sein du fonds

L'intégration des considérations ESG intervient à chaque étape du processus d'investissement de Pleion (Monaco) SAM. En complément des critères traditionnels (financiers, fondamentaux et techniques), les gérants prennent en compte les critères extra-financiers ESG dans leur processus d'analyse afin de mieux apprécier les potentialités et les risques.

Ils cherchent à cibler les fonds et les sociétés de gestion qui se démarquent par leur comportement responsable en agissant sur les risques ESG et potentiellement en mettant en oeuvre des changements pour en faire des opportunités.

Pleion Monaco est convaincue que les pratiques d'investissement socialement responsable sont un levier indispensable pour permettre aux marchés financiers de jouer un rôle plus vertueux dans l'économie.

Nous proposons à nos clients de donner du sens à leur investissement et de saisir les opportunités d'une croissance durable, grâce à une solution associant l'exigence de performance financière à une analyse extra-financière de qualité.

En particulier, l'objectif de gestion du fonds consiste à rechercher une performance, nette de frais de gestion, supérieure à l'indicateur de référence MSCI WORLD NR EUR index dividendes réinvestis, sur

un horizon de placement recommandée supérieure à 5 ans investissant à hauteur de 90% minimum en OPCVM et/ou FIA ayant le Label ISR, découlant de tendances affectant durablement la société et l'économie par la prise en compte d'aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance "ESG".

A l'issue du processus d'investissement, la note moyenne ESG du fonds pondérée du poids des actifs doit être supérieure à la note ESG du portefeuille équilibré correspondant à l'indicateur de référence.

3.2. Moyens internes et externes utilisés pour l'évaluation ESG des émetteurs de l'univers d'investissement du compartiment

Moyens internes

Le fonds de fonds doit être investi, pour le moins à 90% dans des fonds ayant le label ISR ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent par le propriétaire du label.

Par conséquent, au jour de la rédaction de ce code de transparence, notre univers d'investissement est constitué uniquement des fonds actions détenant le label ISR.

- ◆ Nombre de gérants de portefeuille: 2
- ◆ Nombre d'analyste fonds : 1 (Voir section 2.5)
- ◆ Fiche ESG – Méthodologie interne d'analyse des données ESG

La société de gestion a mis en place un fichier ESG permettant à l'équipe de gestion de disposer de la notation ESG et d'autres informations, sur l'ensemble de portefeuille.

- ◆ Questionnaire ESG et compte rendu des entretiens gérants

- Nous avons créé notre propre base de données internes qui recoupe tous les fonds détenant le Label ISR. Cette base est mise à jour dès que la liste de fonds labélisés évolue.

- Nous avons mis en place un fichier de suivi sur les critères extra-financiers permettant de suivre à chaque mouvement dans le fonds le respect des 90% et autres indicateurs.

- Nous avons également mis en place une base de donnée des fonds investis ou sous surveillance comprenant l'ensemble des documents juridiques, financiers et extra financiers.

Moyens externes

Pleion (Monaco) s'appuie sur des agences de notations ESG externes: Sustainalytics pour l'analyse ESG :

- ◆ Sustainalytics : Agence de notation ESG / analyse des controverses
- ◆ Morningstar : fournisseur des données ESG / base de données ESG
- ◆ Aladdin : BlackRock

TYPE FOURNISSEUR	NOM	ORGANISATION
Fournisseur de données spécialiste	Bloomberg Terminal	Bloomberg
	Sustainalytics	Morningstar
	Aladdin	BlackRock

Morningstar Direct et Sustainalytics alimentent le fichier de suivi ESG en données et informations financières, extra-financières et de controverses.

Enfin, et c'est fondamental pour les travaux d'évaluation, l'équipe de gestion interroge régulièrement les sociétés de gestion sur leur gestion des risques ESG et recueillent l'ensemble des informations afin de s'assurer de la cohérence des données recueillies.

3.3. Critères ESG pris en compte par le fonds

Lysis ESG Thematics est un fonds de fonds dont les investissements réalisés prendront en compte des critères extra-financiers. Le fonds est investi au minimum à 90% dans des fonds ayant un label public ISR ou un label européen équivalent.

L'obtention du Label garantit que les fonds s'appuient sur des méthodologies ISR solides avec une exigence de transparence forte et publient des indicateurs d'impact ESG.

Les 10% restant peuvent être investis dans des fonds non labellisés mais dont la stratégie d'investissement repose sur une approche ESG.

Par conséquent, l'ensemble des fonds sous-jacents ont une approche socialement responsable clairement définie et transparente. Néanmoins, les stratégies des fonds sélectionnés peuvent varier, en fonction de leur thématique. Avant d'investir dans un fonds, le gérant s'assure que les fonds sélectionnés ont une démarche ISR évaluée à partir d'une notation ESG quantitative et d'une analyse qualitative conduite par notre équipe d'investissement.

Il est précisé que les OPCVM sélectionnés pourront être conduits à suivre des processus ISR variables entre eux en termes d'approches, de critères extra-financiers analysés ou de techniques de gestion. De ce fait, la sélection d'OPCVM peut générer une absence de cohérence des politiques ISR parmi les sous-jacents

3.4 Principes et critères liés aux changements climatiques pris en compte par le fonds

La position de Pleion Monaco vis-à-vis du changement climatique vise à mettre à profit son expertise de la gestion du risque pour mieux comprendre et prévenir les risques, et de mobiliser sa capacité d'investissement pour financer et encourager la transition énergétique.

Investi en OPCVM ISR gérés par des sociétés tierces, *Lysis ESG Thematics* analysera les principes et critères retenus par les fonds sous-jacents mais comme déjà indiqué ci-avant les

OPCVM sélectionnés pourront être conduits à suivre des processus variables entre eux en termes d'approches, de critères analysés ou de techniques de gestion.

Nous cherchons à savoir si les fonds disposent d'une procédure d'exclusion du charbon (extraction, production d'électricité), et si ce n'est pas le cas si c'est envisagé. Nous suivons l'exposition au charbon afin de s'assurer que les fonds ayant une exposition au charbon mettent en place une démarche de réduction de ce niveau. Nous vérifions que le niveau d'exposition au charbon est significativement inférieur à celui de l'indice MSCI World.

Nous suivons également la mesure de l'empreinte carbone de chaque fonds détenu.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la section 4.1.

3.5. Méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG

Nous avons mis en place un dispositif de suivi des fonds sélectionnés, tant du point de vue quantitatif (performances/risques) que qualitatif (changements au sein des équipes de recherche ISR, suivi du processus ESG...).

Le suivi quantitatif est assuré à partir des données apportées par des fournisseurs externes : nous utilisons Bloomberg pour l'analyse des données financières et Morningstar pour l'analyse des données ESG ainsi que les données fournies par les sociétés de gestion. La fréquence de révision est fixée sur la mise à jour des données d'inventaires, telles que communiquées par les gérants sous-jacents à ces fournisseurs, généralement sur un pas mensuel.

Le suivi qualitatif est assuré par l'équipe de gestion au moyen d'entretiens avec les équipes de gestion. Un processus de mise à jour continue est en place.

Approche générale de la sélection des fonds : l'approche ESG est prise en compte à différentes étapes :

- 1- Définition de l'allocation d'actif stratégique
- 2- Définition de l'univers d'investissement (détaillé au 4.1) : exclusion des fonds ne détenant pas de label ISR.
- 3- Filtre sur les fonds thématiques
- 4- Analyse quantitative et analyse des caractéristiques des portefeuilles.
- 5- Analyse qualitative : due diligence (entretien avec l'équipe de gestion, visite sur place)
- 6- Construction de portefeuille et sélection des fonds
- 7- Contrôles

3.6. A quelle fréquence est révisée l'évaluation ESG des émetteurs ? Comment sont gérées les controverses ?

La fréquence de révision est a minima annuelle mais peut être anticipée à tout moment, en cas d'évolution de la structure des affiliés, de changement au sein des équipes concernées, ou de modification de leur processus de gestion.

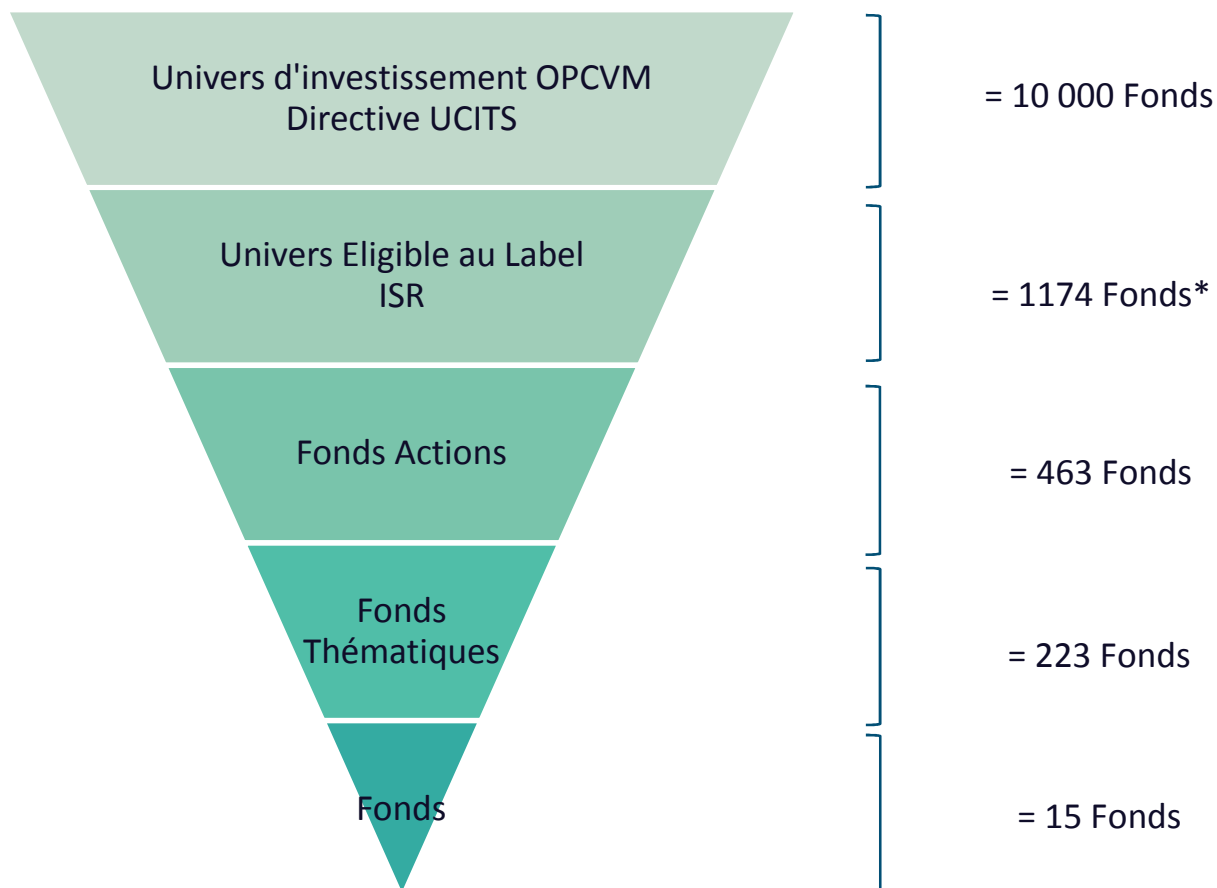
L'apparition d'une controverse spécifique chez un affilié peut également donner lieu à une révision complète de leur processus de gestion et de recherche. Et le cas échéant, l'exclusion de ou des stratégies concernées de notre univers d'investissement.

Les équipes contrôleront également sur une base mensuelle la liste des fonds ayant le label d'Etat ISR ou équivalent européen afin de s'assurer que l'ensemble des fonds sélectionnés sont toujours labellisés.

4. PROCESSUS DE GESTION

4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille

Schéma représentant la sélectivité du fonds LYSIS ESG THEMATIC



*Source : <https://www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises/>

Le fonds géré par Pleion (Monaco) intègre, dans leur processus de construction de portefeuille, des éléments issus de la recherche ESG, de façon plus ou moins contraignante.

Les étapes décrites ci-dessous se matérialisent au sein du processus d'investissement par des filtres restreignant l'univers d'investissement des fonds principalement labélisé ISR :

FILTRE EXCLUSION

La recherche ESG relative aux exclusions sectorielles a un impact sur la construction de portefeuille du fonds *Lysis ESG Thematics*.

Dans cette optique nous interrogeons toutes nos contre parties sur les procédures d'exclusions mises en place sur le charbon, les énergies fossiles, le tabac et les armes controversées. Nous demandons des précisions sur les seuils d'exclusion et, s'il est prévu que ces seuils soient revus régulièrement à la baisse.

L'équipe de gestion s'attachera à exclure les fonds dont:

- les sociétés détiennent 25% ou plus d'une entreprise impliquée dans les activités de mise au point, de production, d'acquisition, de stockage, de conservation, d'offre, de cession, d'importation, d'exportation, de courtage, de transfert ou d'emploi des armes controversées ;
- les entreprises dont l'activité liée au secteur du tabac représente plus de 25% du chiffre d'affaires;
- les producteurs d'électricité consommant plus de 30% de charbon ou développant de nouvelles capacités de production basées sur le charbon.
- les producteurs d'électricité consommant plus de 25% de charbon ou développant de nouvelles capacités de production basées sur le charbon.

	Maximum %	Objectif 2030%
Carbon (% max)	30.00%	21.00%
Energies fossiles (% max)	25.00%	17.50%
Tabac (% max)	25.00%	17.50%
Armes controversées (% max)	25.00%	17.50%

L'ambition de Pleion Monaco est de réduire le pourcentage maximum d'exposition sur chaque pilier de 30% d'ici 2030.

FILTRE LABEL ISR

Investissements au minimum à 90% dans des OPC ayant le Label ISR public ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent. Les 10% restant pourront être investis dans des OPC non labellisés mais dont la stratégie d'investissement repose sur une philosophie ISR.

Les fonds dans lesquels nous investissons sont sélectionnés selon un processus rigoureux et systématique incluant les aspects Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, en plus des aspects purement financiers de recherche des meilleurs rendements.

En cas de perte du Label ISR, l'équipe de gestion dispose d'un délais de 3 mois pour céder la position du fonds concerné. Le bon suivi de la procédure est assuré par le contrôle des risques.

FILTRE THEMATIQUE ESG

Déterminer les thématiques à intégrer dans le portefeuille nécessite de comprendre quelles seront les grandes tendances qui feront évoluer notre société dans les années à venir. Cette première analyse permet de distinguer des opportunités d'investissement véritablement durables à des effets de modes court termistes.

Avec l'aide d'experts extérieurs issus des secteurs économiques, du monde de la recherche ou d'établissements financiers, nous menons des recherches actives en vue d'identifier les domaines les plus dynamiques de l'économie mondiale, ceux qui sont les plus influencés par les mégatendances.

Notre analyse se concentrera sur le caractère indiscutable de cette thématique et de son intérêt pour les 10 prochaines années. Cela nous permet d'intégrer un facteur supplémentaire de performance « structurelle » dans un environnement où la croissance économique est entrée dans un cycle beaucoup moins porteur.

C'est pourquoi nous sélectionnons des fonds qui se positionnent sur les grandes tendances séculaires et qui les aborderont comme une source d'opportunités pour progresser, pour doper leur croissance et capter de nouvelles parts de marché.

Nous accorderons un intérêt tout particulier aux fonds offrant des solutions aux défis écologiques et sociaux.

Nous avons identifié cinq thèmes majeurs : ***Santé et Mode de vie / Environnement et Impact / Energie Renouvelable et Eau / Technologie et Intelligence Artificielle / ESG mixte.***

	Problématiques	Solutions
 SANTÉ & MODE DE VIE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accès aux services de santé ○ Société vieillissante ○ Accès à l'éducation ○ Déséquilibres sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Innovation médicale ○ Lutte contre les maladies endémiques ○ Nutrition propre et responsable ○ Sécurité financière et inclusion de femmes
 ENVIRONNEMENT & IMPACT	<ul style="list-style-type: none"> ○ Emissions provenant de l'extraction ○ Pollution sur les sites d'extrapolation ○ Catastrophes naturelles croissantes ○ L'acidification des océans 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisation efficace des ressources ○ Dé-carbonisation des bâtiments ○ Assainissement et recyclage ○ Transports durables
 ENERGIE RENOUVELABLES & EAU	<ul style="list-style-type: none"> ○ Biodiversité et déforestation ○ Impact sévère sur les ressources en eau ○ Ressources limitées 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Énergie solaire, éolien, biocarburants ○ Carburants de remplacement propres ○ Agriculture durable ○ Traitement de l'eau et des déchets
 TECHNOLOGIE & AI	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le manque d'accès à Internet dans les pays moins développés ○ Le manque d'automatisation dans certaines industries 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Innovation numérique ○ Accès à la connectivité ○ Automatisation des procédures ○ Sécurité des données, gestion des Big Data
 ESG MIXTE	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser le public sur les enjeux environnementaux ○ Effort collectif en faveur d'un environnement plus propre 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Exposition globale sur le ESG vis-à-vis d'une gestion passive

FILTRE CONVICTION ESG

L'intégration ESG désigne la prise en compte dans la gestion classique de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, sans que cela ne se traduise par un impact systématique sur la sélection de titres en portefeuille. Dans le cadre des OPC labellisés ISR, la recherche ESG joue un rôle particulièrement important dans la construction du portefeuille.

Les facteurs ESG sont analysés de façon quantitative et qualitative par l'équipe de gestion.

Ainsi l'analyse ESG est prise en compte dans différentes étapes :

- Définition de l'univers d'investissement : tous les fonds sous-jacents doivent avoir une **notation ESG quantitative** qui repose sur un processus ESG rigoureusement établi par chaque société de gestion des fonds sous-jacents. L'équipe de gestion, à son tour, va analyser en détail ces données.

Les mesures d'impact proviennent des sociétés de gestion qui nous font parvenir les données que nous insérons ensuite dans un tableau afin de pouvoir évaluer ces mesures au niveau du portefeuille global. Nous vérifions que le taux de couverture répond aux exigences du Label ISR et que le score pondéré du poids du fonds détenu soit supérieur à celui du référentiel.

		SOCIAL	GOVERNANCE		DROITS HUMAINS
	Poids	% de femmes au conseil	Indépendance du conseil d'administration (%)	% signataires du pacte mondial des UN	Travail forcé et liberté d'association % politique exclusion
Terroirs et Avenir SICAV Mnd Agricole C	7.37%	30.90%	79.30%	37.50%	92.90%
Sycomore Happy @ Work CS	3.19%	37.70%	59.70%	pas disponible	86.80%
Silver Autonomie	7.36%	33%	79.10%	28.60%	100%
Schroder ISF Glb Clmt Chg Eq C Acc EUR	3.83%	43.00%	63.00%	44.00%	
RobecoSAM Smart Energy Eqs F EUR	3.85%				
Pictet - Global Envir Opps I EUR	4.60%	30%	78.70%		37.60%
Thematics Water IA EUR	6.21%	30.30%	74.30%	34%	
Thematics AI and Robotics H-I/A EUR	3.68%	26.40%	74.30%	24%	
Thematics Subscription Economy I/A EUR	3.56%	30.80%	79%	26.80%	
Luxembourg Selection Active Solar A EUR	1.51%	19%	58%		pas disponible
iShares MSCI World SRI ETF EUR Acc	11.75%	31.08%	80.97%	45.68%	29%
iShares MSCI USA SRI ETF EUR H Dist	10.57%	30.34%	84.25%	32.18%	34%
DNCA Invest Beyond Global Leaders I EUR	3.45%		42.70%		100%
Carmignac Pf Grandchildren F EUR Acc	5.16%	33.82%	80.97%	44.10%	pas satisfaisante couverture
BGF Future of Transport D2	3.90%	26.60%	72.50%	95.90%	28.90%
AXA WF Framlington Clean Ecny F EURHCap	3.69%	27.70%	75%		
Amundi IS Amundi MSCI USA SRI ETF DR	7.18%	33.80%	86.70%		89.80%
Amundi IS Amundi MSCI Europe SRI ETF DR	5.63%	33.10%	71.10%		98.50%
Data As of 31/12/2020	% coverage	92.64%	92.64%	63.39%	65.00%
	PORTFOLIO	28.13%	70.53%	25.29%	42.27%
		28.13%	70.53%	#VALEUR!	#VALEUR!
	MSCI World	19.80%	39.00%		

L'équipe de gestion s'attachera à analyser la tendance pour chaque produit et à questionner la société de gestion en cas de dynamique défavorable ou de score insuffisant.

- La fréquence de révision est fixée sur la mise à jour des données des intervenants, telles que communiquées par les gérants sous-jacents sur une base annuelle.
- En complément de cette notation quantitative, nous nous appuyons sur la **notation ESG**, basée sur une méthodologie interne, qui s'appuie sur les données de l'agence de notation *Sustainalytics*.

Sustainalytics est une agence de notation présente depuis 25 ans, qui fournit des informations extra-financières sur les entreprises et états à travers le monde. Nous utilisons la notation ESG sur notre modelé ESG et bénéficions de l'analyse qualitative des controverses. La note ESG de *Sustainalytics* est très complète puisqu'elle prend en compte à la fois l'exposition au risque ESG de l'entreprise et la qualité de gestion de ce risque.

Chaque pilier E, S et G est analysé en détail et repose sur les données de *Sustainalytics*. Le score ESG final qui sera attribué au fonds sous revue résulte de l'application d'une matrice pondérée, qui prend en compte plusieurs ESG métriques (parmi lesquelles : Note E, S, G, Sustainability Rating, Current Sustainability Score).

Fonds		EXCLUSIONS (Morningstar)			CONTROVERSES		SUSTAINABILITY SCORES			Morningstar Sustainability Rating™	Portfolio Sustainability Score	Sustainable Investment ESG_fund_Overall	Low Carbon Designation™	Carbon Intensity
		Charbon	Armes Tabac	Sévères	Elevées	E	S	G						
Terroirs et Avenir SICAV Mnd Agricole C	6.94%	0.00	0.00	0.00	3.96	2.91	8.43	6.46	High	17.8	No	No	156.37	
Sycomore Happy @ Work CS	3.30%	0.00	0.00	0.00	4.90	3.46	7.04	6.62	High	18.43	Yes	Yes	139.53	
Silver Autonomie	6.89%	0.00	0.00	0.00	6.32	2.12	10.26	7.01	Above Average	19.37	Yes	Yes	66.02	
Schroder ISF Gbl Clmt Chg Eq C Acc EUR	3.91%	0.77	0.00	0.00	7.80	5.37	7.51	6.41	Above Average	20.75	Yes	No	187.97	
RobecoSAM Smart Energy Eqs F EUR	4.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	7.73	6.34	5.88	High	23.87	No	Yes	241.08	
Pictet - Global Envr Opps I EUR	3.69%	1.41	0.00	0.00	0.02	5.12	6.47	5.47	High	17.98	No	Yes	188.76	
Thematics Water IA EUR	5.81%	1.33	0.00	0.00	0.00	6.22	7.21	5.00	Average	23.53	Yes	Yes	535.21	
Thematics AI and Robotics H-IA EUR	3.80%	0.00	0.00	0.00	4.07	3.23	7.47	6.06	Average	20.42	No	Yes	27.93	
Thematics Subscription Economy IA EUR	3.55%	0.00	0.00	0.00	0.00	2.97	9.09	5.72	Above Average	20.79	No	Yes	86.48	
Luxembourg Selection Active Solar A EUR	1.59%	0.00	0.00	0.00	0.00	3.97	3.80	3.35	Average	30.95	No	-	-	
iShares MSCI World SRI ETF EUR Acc	11.96%	0.22	0.00	0.00	1.43	3.51	8.74	7.02	High	19.3	Yes	Yes	76.84	
iShares MSCI USA SRI ETF EUR H Dist	10.97%	0.00	0.00	0.00	1.85	3.42	9.11	6.70	High	19.29	Yes	Yes	69.58	
DNCA Invest Beyond Global Leaders I EUR	3.57%	0.09	0.00	0.02	0.00	0.00	3.65	7.77	Low	24.22	Yes	-	-	
Carmignac PF Grandchildren F EUR Acc	5.22%	1.75	0.00	0.00	9.06	2.41	8.59	7.09	High	18.09	Yes	-	23.84	
BGF Future of Transport D2	4.00%	0.00	0.00	0.03	3.23	5.53	5.19	4.83	Below Average	21.87	No	-	119.29	
AXA WF Framlington Clean Econmy F EURHCap	3.85%	1.85	0.00	0.00	0.00	5.24	5.67	4.72	Average	21.85	Yes	Yes	232.79	
Amundi IS Amundi MSCI USA SRI ETF DR	7.27%	0.00	0.00	0.00	1.83	3.38	9.10	6.74	High	19.29	Yes	Yes	66.33	
Amundi IS Amundi MSCI Europe SRI ETF DR	5.80%	1.09	0.00	0.00	0.00	3.61	7.37	7.04	High	18.03	Yes	Yes	71.72	
-	3.89%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
-	100.00%	0.41	0.00	0.00	0	2.44	3.75	7.68	6.06	19.38	-	-	120.0	
MSCI World NR EUR		1.25	1.47	0.77	-	-	4.18	10.08	7.87	22.22	-	-	153.39	

Sur un rythme mensuel, nous récupérons les scores ESG des fonds sélectionnés afin de réaliser une évaluation globale. Le recours à la notation ESG de Sustainalytics permet d'homogénéiser les données, de pouvoir les agréger et de les rendre comparables. Nous réalisons également une extraction sur les exclusions, les controverses et l'intensité Carbone.

Afin de réaliser une note interne ESG du portefeuille, nous récupérons les données ESG et les intégrons dans un tableau de suivi où nous ajoutons la note de durabilité de Morningstar (1 à 5 globes), le score du durabilité (moyenne du score historique et actuel) et le score de risque carbone. Nous ajoutons également au tableau l'implication dans les combustibles fossiles.

INTITULE	POIDS	LABEL	Sustainability Rating (globes)	Number of funds in category	Historical Sustain Score/50	Current Sustain Score/50	E	S	G	Carbon Risk Score/100*	Category Average*	Fossil Fuel Involvement %	Cat Average
TERROIRS ET AVENIR-C EUR ACC	8.52%	ISR	5	1240	16.31	16.54	2.64	6.97	6.93	4.59	11.06	11.65	1.61
SCHRODER INTL-GL CLIM CH-CEA	5.10%	ISR	3	8054	20.58	20.17	5.61	7.77	6.49	7.9	8.15	10.86	6.62
NATIX-THEMATICS WATERS-IAEUR	8.95%	ISR	4	1240	20.59	20.30	5.85	6.95	4.77	9.48	10.29	2.97	6.63
SILVER AUTONOMIE	7.77%	ISR	5	8054	17.12	17.05	2.35	8.17	6.53	2.95	5.31	0	3.6
M&G LX 1 GLSUS PARIS-EURAA	5.17%	ISR	4	8054	19.08	19.29	2.77	9.38	7.13	4.05	7.09	0	6.64
LUX SEL- ACTIVE SOLAR C EUR	2.12%	NO LABEL	4	368	26.01	24.06	4.81	6.79	5.45	8.18	8.31	0	6.91
ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	17.63%	ISR	4	8054	18.83	18.83	3.93	8.44	6.45	5.97	7.09	3.91	6.64
ISH SUST MSCI USA SRI EUR-HD	8.09%	ISR	5	3510	19.07	19.03	4	8.63	6.39	6.36	8.31	4.41	6.91
GS GBL SUST EQ-I CAP EUR	4.36%	ISR	5	8054	17.35	17.08	2.59	7.72	6.59	3.55	5.31	2.57	3.6
GS GBL CLIM&ENV EQ-I CAP EUR	3.06%	ISR	4	8054	19.00	18.27	5.3	6.44	5.1	7.35	8.15	0	6.62
BGF-SUSTAIN ENRGY-A2 EUR	3.59%	ISR	5	368	20.53	20.23	6.69	6.91	5.66	9.1	10.31	23.1	14.76
BLACKROCK GL FUT OF TP-D2EUR	4.54%	ISR	3	1201	20.32	20.02	7.02	6.67	6.16	10.29	5.22	2.89	0.71
AXA WF ACT CLECO - FCEURH	4.15%	ISR	4	8054	19.63	18.96	5.1	6.24	4.87	8.49	8.31	9.84	6.91
AMUNDI MSCI USA SRI PAB	7.95%	ISR	5	3510	18.91	19.23	4.03	8.69	6.51	5.76	6.91	0.34	6.95
AMUNDI MSCI EUROPE SRI P-A	5.31%	ISR	5	2624	17.16	16.35	3.42	7.02	5.91	4.14	7.22	0.75	8
TOTAL	96%	93%	4.54		18.24	18.07	4.03	7.47	5.95	6.02			
MSCI WORLD			3.00	8054.00	21.37	21.28	4.51	9.36	7.40	7.87	7.09	9.51	6.64

Nous définissons 5 rubriques :

- Note de Durabilité à l'aide des globes Morningstar
- Score de durabilité (moyenne du score actuel et historique)
- Score risque Carbone
- Score d'implication dans les combustibles fossiles
- Note du questionnaire

NOTATION DU QUESTIONNAIRE

Nous avons mis en place un questionnaire permettant aux sociétés en charge de la gestion de chacune de nos positions de nous fournir davantage d'informations sur leur approche en matière d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur pratique d'investissement. Le questionnaire est constitué de 59 questions que nous jugeons essentielles pour cerner la politique d'intégration des critères ESG des sociétés de gestion.

La notation des questions ouvertes du questionnaire est définie sur la base des réponses apportées par les différentes sociétés en portefeuille. Ainsi, nous définissons un barème pour chacune d'elles avec les éléments de réponse attendus. Néanmoins, les réponses ne comportant pas toujours les mêmes éléments, nous veillons à ce que certains fonds ne soient pas pénalisés outre mesure si un des éléments n'est pas donné. Dans une logique d'amélioration permanente de la notation du questionnaire, la pondération de chacune des questions peut évoluer.

Comme chaque société en charge de la gestion de chacune de nos positions est différente, nous réalisons un travail d'analyse pour veiller à ce que cette notation soit la plus juste possible. Pour cela, nous accordons une grande importance aux efforts réalisés par la société et non pas forcément aux ressources alloués à l'intégration des critères ESG. A titre d'exemple, certaines sociétés ne possèdent pas d'unités dédiées à l'analyse ESG de part leur taille. D'autres, n'utilisent pas les données de Sustainalytics mais se basent sur leur propre score de durabilité. Une notation réussie passe donc par une analyse approfondie de la société en question mais également par une attention particulière portée à son positionnement par rapport aux autres.

Les fonds en portefeuille doivent obligatoirement obtenir une note de 50/100 minimum au questionnaire. L'ensemble des positions du portefeuille remplissent cette condition sauf Active Solar, c'est pourquoi nous réduisons progressivement notre exposition sur ce fonds.

Veillez vous référer au document *Notation Questionnaire* pour consulter le barème.

Ci-dessous le classement des positions après notation :

Nom du fonds	Note	Classement
AXA - ACT Clean Economy	77.6	1
Amundi - ETF MSCI USA	61	6
Amundi - ETF MSCI EUROPE	54	13
BGF - Sustainable Energy	58.45	9
BGF - Future of Transport	57.65	10
Colville - Terroirs et Avenir	67.7	4
Colville - Silver Autonomie	74.1	2
Schroders - Global Climate Change	56.6	12
Natixis - Thematics Water	72.9	3
M&G Global Sustain Paris aligned	57.5	11
GS - Global Climate & Environment Equity	63.1	5
Blackrock - ETF iShares MSCI USA	58.9	8
Blackrock - ETF iShares MSCI World	61	6
Active Solar	35.3	14

NOTATION ESG INTERNE

Notre notation des fonds en portefeuille est basée sur 5 blocs, visibles dans le tableau ci-dessous en vert clair :

- Note ESG (Globes Morningstar)
- Score de durabilité (moyenne du score actuel et du score historique du fonds)
- Score de risque carbone
- Score d'implication dans les combustibles fossiles
- Note du Questionnaire

L'ensemble des données utilisées sont extraites de Sustainalytics et issues de la page Morningstar de chaque fonds. Seule la note allouée au questionnaire est basée sur nos propres critères, comme expliqué plus haut.

Une fois le score sur 1 pour chaque rubrique et chaque fonds obtenu, la note pour chacune des rubriques est pondérée comme suit. La rubrique ayant le plus de poids demeure la note du questionnaire puisqu'elle résulte d'une analyse approfondie réalisée en interne.

INTITULE			Globes Score 1 0.2	Score de durabilité 0.2	Score risque Carbone 0.1	Score Fossil Fuel Involvement 0.1	Score Questionnaire 0.4	SCORE ESG
TERROIRS ET AVENIR-C EUR ACC	8.7%	1	0.6715	0.9541	0.8835	0.677	78.89%	
SCHRODER INTL-GL CLIM CH-CEA	4.2%	0.6	0.5925	0.921	0.8914	0.566	64.61%	
NATIX-THEMATICS WATERS-IAEUR	9.2%	0.8	0.5911	0.9052	0.9703	0.729	75.74%	
SILVER AUTONOMIE	7.9%	1	0.6583	0.9705	1	0.741	82.51%	
M&G LX 1 GL SUS PARIS-EURAA	6.8%	0.8	0.6163	0.9595	1	0.575	70.92%	
LUX SEL- ACTIVE SOLAR C EUR	1.2%	0.8	0.4993	0.9182	1	0.353	59.29%	
ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	18.6%	0.8	0.6234	0.9403	0.9609	0.61	71.88%	
ISH SUST MSCI USA SRI EUR-HD	8.3%	1	0.6190	0.9364	0.9559	0.589	74.86%	
GS GBL SUST EQ-I CAP EUR	4.6%	1	0.6557	0.9645	0.9743		52.50%	
GS GBL CLIM&ENV EQ-I CAP EUR	2.2%	0.8	0.6273	0.9265	1	0.631	73.05%	
BGF-SUSTAIN ENRGY-A2 EUR	2.6%	1	0.5924	0.909	0.769	0.5845	72.01%	
BLACKROCK GL FUT OF TP-D2EUR	3.7%	0.6	0.5966	0.8971	0.9711	0.5765	65.67%	
AXA WF ACT CL ECO - FCEURH	2.0%	0.8	0.6141	0.9151	0.9016	0.776	77.49%	
AMUNDI MSCI USA SRI PAB	8.3%	1	0.6186	0.9424	0.9966	0.61	76.16%	
AMUNDI MSCI EUROPE SRI P-A	5.5%	1	0.6649	0.9586	0.9925	0.54	74.41%	
							SCORE ESG	
							68.47%	

La première rubrique se base sur le « Morningstar Sustainability Rating » qui est une mesure de l'efficacité des entreprises détenues dans un fonds d'investissement en matière de gestion des risques et des opportunités liées à la problématique ESG, relativement à d'autres fonds. Les fonds sont notés sur une échelle allant de Faible, Inférieur à la Moyenne, Moyen, Supérieur à la Moyenne, Elevé, et représentés par des globes. Le score le plus bas est représenté par 1 globe tandis que le score le plus élevé est représenté par 5 globes. Nous allouons 0.2 par globe ainsi le score maximal est de 1 pour un fonds ayant 5 globes (exemple : Terroirs et Avenirs). Le poids de cette rubrique dans le Score ESG final de chaque position est de 20%.

La rubrique « Score de Durabilité » prend en compte deux données évoquées plus haut et renseignées dans le tableau numéro 1 : le score de durabilité historique et le score de durabilité actuel. On sait que plus le score de durabilité est faible, plus la note est bonne. Ainsi, pour cette rubrique, nous faisons d'abord la moyenne du score historique et du score actuel multiplié par deux afin d'obtenir une note sur 100 (les deux scores étant initialement sur 50). Enfin, on divise par 100, le tout retiré à 1 afin

d'obtenir une meilleure note pour un score de durabilité faible et une moins bonne note pour un score de durabilité élevé. Le poids de cette rubrique dans le Score ESG final est de 20% également.

La troisième rubrique est dédiée au Score de risque Carbone compris entre 0 et 100 (la note la meilleure correspond au score le plus faible). Le risque carbone d'une entreprise correspond à l'évaluation par Sustainalytics du degré avec lequel les activités d'une entreprise et ses produits sont faiblement émetteurs de carbone. Comme pour le score de durabilité, on retire à 100 le score de risque carbone pour faire en sorte que plus la note soit élevée, plus ait un impact positif sur le score ESG final du fonds. Enfin on abaisse la note à 1 comme pour les autres rubriques. Le poids de cette rubrique dans le score ESG final de chacune des positions est de 10%.

La rubrique « Fossil Fuel Involvement » correspond à la moyenne pondérée des actifs exposés aux produits fossiles, sur une période de 12 mois. On retire à 100 le pourcentage donné par Morningstar, comme pour les rubriques précédentes, de façon à obtenir une note qui soit meilleure lorsqu'elle est plus élevée. On passe le score sur 1 en divisant par 100. Le poids de cette rubrique dans le score ESG final de chacune des positions du portefeuille est de 10% également.

Enfin, comme expliqué plus haut, la note du questionnaire correspond à un pourcentage que nous divisons par 100 afin d'obtenir une note sur 1. Cette rubrique pèse davantage que les autres dans le score ESG final de chaque position puisqu'elle représente 40%.

Après notation des différentes positions en portefeuille, nous avons établi un score ESG minimum de 60% pour les positions du portefeuille Lysis ESG Thematics. Aujourd'hui, le seul fonds ayant un score inférieur à 60% est Active Solar avec un score de 59.29%, position que nous avons décidé de retirer du portefeuille.

Le score ESG final du portefeuille est déterminé en fonction du poids de chaque position dans le portefeuille. Il est aujourd'hui proche de 70%, à 68.47%. Nous maintenons l'objectif d'atteindre à un score ESG final du portefeuille de 75% à horizon 5 ans.

INTITULE	SCORE ESG
TERROIRS ET AVENIR-C EUR ACC	78.89%
SCHRODER INTL-GL CLIM CH-CEA	64.61%
NATIX-THEMATICS WATERS-IAEUR	75.74%
SILVER AUTONOMIE	82.51%
M&G LX 1 GL SUS PARIS-EURAA	70.92%
LUX SEL- ACTIVE SOLAR C EUR	59.29%
ISHARES MSCI WORLD SRI-EUR-A	71.88%
ISH SUST MSCI USA SRI EUR-HD	74.86%
GS GBL SUST EQ-I CAP EUR	52.50%
GS GBL CLIM&ENV EQ-I CAP EUR	73.05%
BGF-SUSTAIN ENRGY-A2 EUR	72.01%
BLACKROCK GL FUT OF TP-D2EUR	65.67%
AXA WF ACT CL ECO - FCEURH	77.49%
AMUNDI MSCI USA SRI PAB	76.16%
AMUNDI MSCI EUROPE SRI P-A	74.41%
	SCORE ESG
	68.47%

Le score ESG est susceptible d'évoluer dans 3 cas de figure :

1. En cas d'arbitrage.
2. En cas d'évolution des données Sustainalytics et Morningstar
3. Lorsque le questionnaire est renvoyé.

1 En cas d'arbitrage, les notes déjà renseignées servent à exclure certains fonds du portefeuille et les nouvelles potentielles positions du portefeuille sont notées pour réaliser l'arbitrage. On vérifie alors que les notes des fonds qui sont sur le point d'être exclus sont bien à jour.

2 Morningstar met à jour le score Sustainability d'un portefeuille quand il reçoit le nouvel inventaire du fonds et les basera sur les derniers scores ESG des sous-jacents issus de Sustainalytics. Ainsi, Morningstar met à jour ce Score **chaque mois** en se basant sur les scores les plus récents des portefeuilles et met également à jour les notes de durabilité, score de risque carbone et score d'implication dans les combustibles fossiles. Si un portefeuille mis à jour n'a pas encore été reçu à la date de notation, le portefeuille le plus récent disponible sera utilisé pour la notation et le classement, à condition que le portefeuille date de moins de 276 jours.

3 Une fois par an, le questionnaire est renvoyé aux sociétés en charge de la gestion de chacun des fonds du portefeuille avec la possibilité d'apporter des précisions ou des modifications aux réponses données l'année précédente. La note du questionnaire ESG est alors susceptible d'évoluer ce qui aura un impact sur le score ESG final. En cas d'arbitrage, le questionnaire est envoyé afin de noter les nouvelles positions du portefeuille.

En conclusion, l'objectif de notre processus d'investissement et de la notation ESG mise en place est de :

1. Mesurer le degré d'importance que jouent les facteurs ESG dans la stratégie d'investissement de chaque fonds dans lequel nous investissons dans le cadre des fonds de fonds ESG
2. S'assurer de la clarté des convictions et des objectifs qui sous-tendent les investissements tout en mesurant de manière concrète le niveau d'intégration de la stratégie ESG dans les étapes opérationnelles du processus d'investissement
3. Fournir une analyse indépendante, impartiale et complémentaire quant à la crédibilité des approches ESG que nous sélectionnons.

4.2. Comment les critères relatifs au changement climatique sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille

D'abord, par construction, le portefeuille n'est pas investi sur les secteurs controversés et polluant (voir section 4.1, « filtre exclusion »)

Le gérant des fonds n'intègre à ce stade aucun critère sur le changement climatique. Toutefois, les critères relatifs au changement climatique sont pris en compte par les sociétés de gestion des fonds sous-jacents faisant partie de l'univers d'investissement.

Chaque fonds dans lesquels sera investi LYSIS ESG Thematics dispose de sa propre approche pour la prise en compte des critères ESG, y compris en ce qui concerne l'approche des critères relatifs au changement climatique.

Finalement l'empreinte carbone de chaque fonds est en général très inférieure à celle de l'indice (de l'ordre d'un tiers de celle de l'indice).

4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs présents dans le portefeuille du fonds ne faisant pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC)

Etant donné la nature du fonds, les investissements ne sont faits qu'au travers de fonds d'actions d'OPC labélisé ISR. Le fonds n'a pas vocation à détenir des lignes en direct et n'a donc pas de contact direct avec les émetteurs.

4.4. Le procès d'évaluation ESG et/ou processus de gestion a-t-il changé dans les douze derniers mois

A ce stade, aucun changement n'a été opéré sur le procès d'évaluation ESG.

4.5. Une part des actifs du ou des fonds est-elle investie dans des organismes solidaires

Aucun investissement n'est réalisé dans les organismes solidaires par le fonds.

Cependant, un mécanisme de partage des frais de gestion a été mis en place sur la part S. la moitié des frais de gestion perçue est reversée à deux Fondations.

4.6. Le ou les fonds pratiquent-ils le prêt/emprunt de titres

Le fonds ne pratique pas le prêt/emprunt de titres.

4.7. Le ou les fonds utilisent-ils des instruments dérivés

Le fonds n'utilise pas des instruments dérivés.

4.8. Le ou les fonds investissent-ils dans des OPC

Oui, la stratégie d'investissement du fonds Lysis ESG Thematics est de n'investir qu'en OPC à liquidité quotidienne.

4. CONTROLE ESG

5.1 Quelles sont les procédures de contrôles internes et/ou externes permettant de s'assurer de la conformité du portefeuille par rapport aux règles ESG définies dans la partie 4 du Code

Le gérant de portefeuille s'assure sur une fréquence quotidienne et à chaque mouvement que l'investissement dans des fonds sous-jacents labellisés ISR soit au minimum de 90%.

Sous la responsabilité du risk management de Tailor Asset Management, le middle office analyse chaque jour tout nouveau dépassement et, après détection des erreurs de position ou de caractéristiques valeur, effectue la première assignation à régularisation au gérant. Le jour suivant il s'assure de la résolution du dépassement.

En cas de non résolution, le contrôle des risques suit une procédure d'escalade qui visent à apporter une mesure corrective dans les plus brefs délais et dans l'intérêt des porteurs de parts du fonds. Il présente l'ensemble de ces travaux de contrôle lors du comité des risques trimestriel et auprès de la Direction à l'occasion du point annuel sur les risques.

L'organisme certificateur procède à un audit annuel dans le cadre du référentiel du Label ISR.

5. MESURES D'IMPACT ET REPORTING ESG

6.1 Evaluation de la qualité ESG du Compartiment

Avec comme objectif la clarté et la transparence pour le client ainsi que la totale indépendance des données présentées, le reporting de fonds Lysis ESG Thematics se base sur la notation quantitative, appuyée sur des données ESG de fournisseurs externes. Le fonds bénéficiera d'une notation ESG qui sera lui-même issu de la moyenne pondérée de la notation ESG de chaque fonds sous-jacent, selon les deux méthodologies internes ESG (processus détaillée sur 4.1)

Le fonds *Lysis ESG Thematics* investit principalement dans des fonds (avec une valorisation quotidienne) ayant le Label ISR (au minimum 90%) ; et exclusivement dans des fonds ayant un processus ESG clairement défini.

Le gérant s'appuie sur des données qualitatives et quantitatives pour évaluer la qualité ESG des fonds :

- ◆ **Des échanges réguliers avec les gérants des fonds sous-jacents,**
- ◆ **Analyses qualitatives faites par l'équipe de gestion,**
- ◆ **Notation quantitative appuyée sur des données ESG de fournisseurs externes.**

En date de la rédaction du rapport, *Lysis ESG Thematics* est investi parmi les fonds suivants ayant le Label ISR ou disposant d'un label européen reconnu comme équivalent :

	Nom des OPC sous-jacents	Agrément	Label	Support de communication
1	ETF AMUNDI INDEX MSCI USA	OPCVM	ISR	Code de transparence, rapport d'impact, présentation détaillée
2	ETF AMUNDI INDEX MSCI EUROPE	OPCVM	ISR	
3	ETF ISHARES WORLD	OPCVM	ISR	
4	ETF ISHARES MSCI USA	OPCVM	ISR	
5	TERROIRS ET AVENIR	OPCVM	ISR	
6	SILVER AUTONOMIE	OPCVM	ISR	
7	SCHRODER GLOBAL CLIMATE CHANGE	OPCVM	ISR	
8	PICTET GLOBAL ENVIRONMENTAL OPPORT	OPCVM	ISR	
9	DNCA GLOBAL LEADERS	OPCVM	ISR	
10	SYCOMORE HAPPY@WORK	OPCVM	ISR	
11	AXA CLEAN ECONOMY	OPCVM	ISR	
12	BGF FUTURE OF TRANSPORT	OPCVM	ISR	
13	CARMIGNAC GRAND CHILDREN	OPCVM	ISR	
14	THEMATICS AI AND ROBOTICS	OPCVM	ISR	
15	ROBECO SMART ENERGY	OPCVM	ISR	
15	THEMATICS SUBSCRIPTION ECONOMY	OPCVM	ISR	
16	THEMATICS WATER FUND	OPCVM	ISR	
17	ACTIVE SOLAR	OPCVM	N/A	

Cette liste est susceptible d'évoluer en cours de vie des fonds. Elle ne présente pas l'intégralité des sous-jacents du fonds. Le fonds de Lysis ESG Thematics sont investis au minimum de 90% dans des fonds ayant un label ISR ou disposant d'un label européenne reconnu comme équivalent.

Pour plus d'information <https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/lysis-esg-thematics/shares/FR0013531357-C>

6.2 Indicateurs d'impact ESG utilisés

Les fonds labellisés ISR doivent obtenir un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs d'impact engageants (environnemental, social, gouvernance ou sur les droits humains) par rapport à leur indice de référence ou univers de départ.

Pour le premier indicateur, le taux de couverture du portefeuille devra être d'au moins 90 % : Nous avons choisi de présenter le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration.

L'indépendance des administrateurs siégeant au conseil d'administration est essentielle pour assurer une bonne gouvernance de l'entreprise et préserver ainsi les intérêts de toutes les parties prenantes.

Pour le second, le taux de couverture du portefeuille devra être d'au moins 70 % : Nous avons choisi de présenter l'intensité carbone.

▪ **Mesure de la performance environnementale :**

Intensité carbone : en tonnes d'émissions de CO₂ équivalent / million USD de chiffre d'affaire.

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO₂), par million de USD de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbonées de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions directes induites par la combustion d'énergie fossile) et du Scope 2 (émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité). Ainsi, pour chaque million de USD de chiffre d'affaire, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO₂.

Fréquence : la donnée est mise à jour sur une base semestrielle et à chaque entrée d'un fonds en portefeuille.

Source : Morningstar Direct – Sustainalitics. La donnée est récupérée pour l'ensemble des lignes détenues dans les fonds et agrégée au niveau du fonds.

▪ **Mesure de la performance en matière de gouvernance :**

La qualité de la gouvernance est depuis toujours un critère déterminant de notre politique d'investissement. Une gouvernance satisfaisante est une garantie de transparence et d'équilibre des pouvoirs, ainsi qu'un contre-pouvoir actionnarial.

Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille. La mise à jour des données est annuelle.

Méthode de calcul : (Nombre d'administrateurs indépendants au Conseil/Nombre total de membres du Conseil)

Fréquence : La mise à jour des données est annuelle.

Source : Sociétés de gestion partenaires*

▪ **Mesure de la performance sociale :**

Pourcentage moyen de femmes siégeant au conseil d'administration : Il représente le pourcentage moyen de femmes siégeant au conseil d'administration parmi les sociétés du portefeuille.

Méthode de calcul : (Nombre de femmes au Conseil/Nombre total de membres du Conseil)

Fréquence : La mise à jour des données est annuelle.

Source : Sociétés de gestion partenaires*

▪ **Mesure de la performance en matière droit humain :**

Pourcentage d'émetteurs respectant les principes du Pacte mondial des Nations Unies : Il représente le pourcentage moyen des entreprises qui sont en ligne avec les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Source : Sociétés de gestion partenaires*

*Récupération des indicateurs d'impact : pour nos fonds de fonds, nous récupérons les 4 indicateurs susmentionnés auprès des sociétés de gestion partenaires afin d'avoir un suivi homogène de ces indicateurs.

6.3 Support d'information des investisseurs sur la gestion ISR du Compartiment

L'ensemble des documents d'information concernant la gestion ISR des fonds sont accessibles via le site internet <https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/lysis-esg-thematics/shares/FR0013531357-C>. Les investisseurs peuvent trouver des informations régulièrement mises à jour sur les critères extra-financiers pris en compte.

- Reporting mensuel ISR intégrant le suivi de 4 indicateurs d'impact (6.2)
- Dernier Code de transparence du fonds ISR (mise à jour annuelle)
- Inventaire du fonds mis à jour tous les 6 mois avec un décalage de 3 mois.
- Prospectus / DICI des fonds ISR
- Rapports annuel du fonds

Fonds		Support de communication	Lien
1	Informations concernant le fonds	<p>Prospectus : informations sur les caractéristiques du fonds commercialisé</p> <p>DICI : Document d'Informations clés pour l'investisseur et précontractuelles</p> <p>Rapports annuels</p> <p>Code de Transparence</p>	<p>Site internet https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/lysis-esg-thematics/shares/FR0013531357-C</p>
2	Profil, composition et performance du fonds	<ul style="list-style-type: none"> • Fiche produit : informations générales sur l'approche d'investissement adoptée par le fond • Reporting mensuel : détails des performances, profil de risque et de rendement, répartition sectorielle et géographique et indicateurs • Composition du portefeuille : liste des valeurs 	<p>Site internet https://funds.tailor-am.com/fr/fonds/lysis-esg-thematics/shares/FR0013531357-C</p>

6.4 Publication des résultats de la politique de vote et politique d'engagement

La stratégie d'investissement de l'OPC *Lysis ESG Thematics*, se limitant à des investissements en fonds labélisés ISR ou équivalents, par conséquent Pleion (Monaco) ne disposera d'aucun droit de vote dans le cadre de sa gestion.

En outre, il n'y a pas de politique d'engagement spécifique au fonds dans la mesure où *Lysis ESG Thematics* n'est investi qu'en actions d'OPC et n'a donc pas de contact direct avec les émetteurs.

Néanmoins, l'équipe de gestion formulera la demande auprès des sociétés de gestion des fonds sélectionnés soit d'intégrer le Conseil d'Administration de la SICAV (quand il s'agit de cette structure juridique), soit de participer de manière occasionnelle à des réunions stratégiques afin d'échanger sur les critères ESG et la politique mise en place au sein du portefeuille.